



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Allocution de Mme Françoise Bertrand
Présidente directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

**Forum de l'association des
Comptables généraux associés**

Montréal

L'allocution prononcée fait foi

24 octobre 2008

Bonjour,

Je suis très heureuse de participer à cet atelier sur la relève dans le marché de l'emploi au Québec.

Je vous propose de faire un exposé d'une dizaine de minutes et de consacrer l'essentiel de l'atelier aux échanges entre nous.

Vous avez placé ce forum sous le thème de la Performance. Le programme officiel de ce forum invite les membres des CGA à « Prendre les devants ». Je vais donc axer mon intervention sur un certain nombre d'actions que les entreprises doivent prendre pour atteindre la performance dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et ce tout aussi bien dans les cabinets comptables. Je soulignerai aussi certains obstacles que rencontrent les entreprises dans leur quête de performance.

Devant un auditoire comme le vôtre, je n'ai pas besoin de dresser un portrait du marché du travail pour vous convaincre que nous sommes déjà dans un environnement de pénurie de main-d'œuvre et que cette conjoncture a toutes les chances de s'aggraver dans l'avenir prévisible. Et nous ne sommes pas les seuls. Selon Accenture, les États-Unis feront face à une pénurie de 32 à 39 millions de travailleurs qualifiés d'ici 2020.

Les bureaux de comptables sont déjà dans la tourmente. Ils éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter des professionnels au Québec. Ils se font marauder leurs meilleurs employés par des concurrents ou d'autres organisations. Les firmes comptables doivent souvent aller recruter à l'étranger, transiger avec les ordres professionnels et gérer les relations interculturelles. Elles cherchent à répondre aux attentes de leurs jeunes salariés, notamment en termes de souplesse dans l'organisation du travail.

Vous êtes déjà dans l'action. Vous avez pris des initiatives qui contribuent à atténuer le problème des pénuries, à défaut de pouvoir le régler. Il n'y a aucun doute que les

entreprises ont un bout de chemin à faire pour la relève de la main-d'œuvre qui part à la retraite.

On sait tous, par exemple, qu'avec le vieillissement de la population, il y aura moins de monde au travail. Si nous voulons continuer de croître et créer de la richesse, il faudra réaliser d'importants gains de productivité. Cela signifie des investissements accrus et importants dans la machinerie, les équipements et la Recherche-développement. Or, sur le plan de l'investissement dans la machinerie, nous traînons de la patte, par rapport aux autres provinces canadiennes et davantage encore par rapport aux États-Unis.

De même, puisqu'il y a moins de jeunes, il y aura moins de diplômés, en particulier dans les métiers et techniques. Il faudra forcément former et recycler les travailleurs en place. Les entreprises devront donc consentir un effort nettement plus grand, notamment à l'égard de la formation qualifiante en milieu de travail. Actuellement, on ne réussit qu'à délivrer 13 000 certificats de qualification par année au terme de la formation en milieu de travail, par apprentissage ou autrement. Il faudrait probablement quintupler ce nombre.

L'immigration peut aussi contribuer à atténuer les pénuries de main-d'œuvre, même si ce ne n'est pas une panacée. Oui, ces immigrants devront s'adapter à nos réalités. Mais un nombre nettement plus grand d'entreprises devront aussi apprendre à gérer la diversité culturelle en milieu de travail.

Enfin, dans un contexte où le travailleur sera de plus en plus en mesure de choisir son entreprise, il faudra apprendre à être un bon employeur. La stratégie de maraudage des ressources dans l'entreprise concurrente ne peut pas durer. Une étude américaine révélait que le remplacement d'un employé représente 1.5 fois son salaire annuel. Il faudra aussi rendre le travail plus attrayant, pour les retraités, les femmes, les chômeurs et les travailleurs occasionnels.

Oui, les entreprises doivent prendre action pour être performantes dans un univers de rareté de main-d'œuvre. Elles ont tout intérêt à prendre les devants.

Mais les pouvoirs publics et la société québécoise doivent eux aussi contribuer à rendre gérable le problème de pénurie de main-d'œuvre. Et puisque je suis chez les membres d'un ordre professionnel, je vais vous livrer quelques éléments du fond de ma pensée.

D'abord, je ne peux pas faire autrement que de me questionner sur la pertinence au Québec de trois ordres professionnels différents pour encadrer la profession de comptable. On ne voit pas cela dans beaucoup d'autres pays du monde. Cette situation peut compliquer passablement les procédures de reconnaissance mutuelle avec les autres pays, procédures qui ne sont pas simples au point de départ.

Notez bien que les comptables ne sont pas les seuls à opter pour les multi-structures. Ça semble être une caractéristique de la société québécoise que d'avoir développé un certain goût pour la complexité. C'est ainsi qu'il nous faut deux centres hospitaliers universitaires à Montréal. Nous avons aussi, à Montréal, une ville avec 20 maires, ce qui est sans doute le triomphe universel de la structuréité... avec ses conséquences en termes d'incohérence et d'inefficacité. N'insistons pas.

Sous la pression du public et du gouvernement, les ordres professionnels ont commencé à bouger en matière de reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger. Saluons le travail d'ouverture de certains ordres, dont la vôtre, il faut maintenir la pression parce ce que j'appelle amicalement le jupon corporatiste dépasse de beaucoup dans certains ordres.

Je prendrai l'exemple des pharmaciens. On exige 17 mois complets d'études et 4 mois de stages d'internat, deux ans donc avec les vacances, pour admettre à l'ordre un pharmacien formé dans les meilleures écoles et pratiquant sa profession dans un pays développé, comme la France. Je sais que le nom commercial des médicaments n'est pas le même en Europe et en Amérique du Nord. Je crois comprendre aussi que les rapports entre les médecins et les pharmaciens sont un peu différents. Mais qu'il faille imposer deux années d'études à un professionnel chevronné pour apprivoiser notre système, c'est abusif à sa face même.

Victor Hugo disait : « Le roi ne cède que ce que le peuple arrache ». Au royaume de certains ordres professionnels, il faut maintenir la pression, dénoncer les abus et obtenir, même à l'arrachée, des attitudes d'ouverture qui sont parfaitement compatibles avec la protection du public.

Il est clair que notre performance, pour revenir au thème de votre colloque, serait améliorée si les immigrants avaient moins de difficulté à occuper des emplois en lien avec leurs compétences réelles.

Un autre phénomène qui nuit à notre performance, c'est le taux encore très élevé de décrochage scolaire. Il est de 19 % au secondaire. Il est aussi de 22% au collégial, celui dont on ne parle jamais. Or tous ces jeunes sortent du système scolaire sans la moindre qualification professionnelle. Ils ne sont pas très productifs sur un marché du travail axé sur l'économie du savoir.

Enfin, il y a toute l'inadéquation entre la formation offerte dans le système scolaire et les besoins du marché du travail. On forme un trop grand nombre d'universitaires, surtout dans les sciences humaines, et un nombre nettement insuffisant de personnes dans les métiers et les techniques. La difficulté que nous avons comme société à arrimer la formation aux besoins de l'économie a des conséquences évidentes sur notre performance.

Et puis, nous avons toutes sortes de rigidités administratives, normatives, organisationnelles, politiques. Tout cela n'est pas à balayer du revers de la main. Il ne faut pas jouer au *chevalier de la table rase*. Le contexte de rareté de main-d'œuvre nous obligera cependant à revoir nos manières d'agir et nos façons de travailler. Et le plus tôt sera le mieux. Pendant que nous nous cramponnons au statu quo, il y a des sociétés qui réforment leurs systèmes, qui innovent, qui osent et qui avancent.

Quand est-ce qu'on commence ?

La parole est à vous.